

# **Politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien**

---

**Réunion de l'atelier citoyen**

**Avignon – 4 mars 2006**

## Le débat public - La CNDP / La CPDP

---

- **La Commission Nationale du Débat Public (CNDP)**

- { Autorité administrative indépendante
- { Créée par la loi relative à la « démocratie de proximité » (février 2002)
- { Pour « veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou des options générales en matière d'environnement ou d'aménagement »

- **La Commission Particulière du Débat Public (CPDP)**

- { Chargée de l'organisation et de l'animation du débat public
- { Un président, six membres, un bureau d'accueil à Avignon
- { Un engagement au travers d'un code éthique et déontologique : **indépendance** et **neutralité** (pas d'avis sur le projet)
- { Un rôle de facilitateur et de mémoire du débat public

## Le débat public

---

### ● Les objectifs visés

- { La diffusion d'une information complète et transparente sur la problématique
- { Une participation active et un dialogue constructif
  - **Pour éclairer l'Etat sur les orientations et les mesures d'une politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien**

### ● Les principes

- { Transparence
- { Équivalence
- { Argumentation
- { Symétrie

### ● Les suites du débat

- { Publication du compte rendu par le Président de la CPDP et du bilan par le Président de la CNDP (fin septembre)
- { Publication de la décision de l'Etat (fin décembre)

## L'Etat, commanditaire du débat public

---

- { Co-saisine de la CNDP par deux Ministères :
  - Le Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
  - Le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable
  
- { Élaboration d'un « dossier support » à soumettre au débat
  
- { Contribution active au débat public
  
- { Décision à prendre à l'issue du débat

## Les publics concernés

---

- Les usagers actuels des transports de la vallée du Rhône et l'arc languedocien : particuliers, entreprises, touristes ...
- Les collectivités territoriales et chambres consulaires des 3 régions en charge de l'aménagement, du développement et des transports
- Les professionnels du transport : plateformes logistiques, transporteurs, chargeurs, bateliers...
- Les associations d'usagers, de riverains et de défense de l'environnement concernées par les infrastructures existantes ou en projet
- Le public intéressé par les aspects économiques, sociaux, environnementaux de la problématique des transports ou par le débat public

## **Les questions du débat public : une problématique générale**

---

- **La perception du fonctionnement actuel et futur du système de transports, en termes de qualité de service et d'impact environnemental**
- **Les orientations souhaitables pour améliorer les transports, dans le cadre des 3 composantes du développement durable et des projets de développement des territoires**
- **L'acceptabilité locale d'une quarantaine de mesures regroupées en 6 familles proposées par l'Etat :**
  - La régulation de l'existant
  - Le développement des modes de transport ferroviaire, fluvial et maritime
  - Le développement des infrastructures routières
  - Le progrès technologique soutenu
  - La maîtrise de la mobilité routière
  - La modification des comportements

## Moyens de diffusion de l'information

---

- **Le journal du débat (4 numéros) : le journal n°1 encarté dans le supplément TV Magazine des grands quotidiens des 3 régions**
- **Tractage** (péages, gares, aéroports, collectivités)
- **Affiches et expositions itinérantes** (mairies, conseil généraux et régionaux, préfectures...)
- **Site Internet** : [www.debatpublic-transport-vral.org](http://www.debatpublic-transport-vral.org)
- **Numéro Vert** : 0800 770 412
- **Accueil dans les locaux de la CPDP à Avignon**
- **Médias et acteurs relais de l'information**

## Les moyens de participation

---

- **Plus de 30 réunions publiques**
- **Systeme Questions-Réponses** (Internet, courrier, réunions publiques)
- **Forum sur Internet**
- **Contributions écrites et cahiers d'acteurs**
- **Atelier citoyen :**
  - ( Un groupe de 15 citoyens représentant la diversité des 3 régions
  - ( 3 week-ends de formation
  - ( Une audition citoyenne le 22 et 23 avril à Avignon
  - ( Un avis et des recommandations remis à la CPDP et diffusé sous forme d'un cahier d'acteur

## Une trentaine de réunions publiques d'avril à juillet

---

- **Une réunion d'ouverture** en présence des Ministres Nelly Olin et Dominique Perben (*Avignon*)
- **Trois réunions de lancement** (*Marseille, Lyon et Montpellier*)
- **Dix réunions thématiques** pour éclairer les grands enjeux du débat :
  - **Offre et demande de transports** (*Valence*)
  - **Transports et développement des territoires** (*Marseille, Lyon, Montpellier*)
  - **Transports et enjeux globaux d'environnement** (*Lyon*)
  - **Transports et enjeux locaux d'environnement** (*Montpellier, Valence*)
  - **Transports et mobilité des marchandises** (*Avignon*)
  - **Transports et mobilité des personnes** (*Nîmes*)
  - **Politique des transports passé, présent et futur ; synthèse des réunions thématiques** (*Avignon*)

## Une trentaine de réunions publiques d'avril à juillet (suite)

---

- **Trois auditions publiques** pour entendre individuellement les acteurs et le grand public (*Marseille, Lyon, Montpellier*)
- **Treize réunions territoriales** pour débattre de l'acceptabilité locale des mesures proposées :
  - Perpignan
  - Sète
  - Montpellier
  - Alès
  - Avignon
  - Marseille
  - Mende
  - Privas
  - Lyon
  - Valence
  - Saint-Etienne
  - Narbonne
  - Grenoble
- **Une réunion de clôture** pour présenter les premiers enseignements et les suites du débat (*Avignon*)

## Atelier citoyen

---

- **Attentes de la CPDP vis à vis de l'atelier citoyen**
  - { Appropriation problématique et enjeux
  - { Discussion ouverte et avis libre
  - { Recommandations concrètes et argumentées
  - { Organisation d'une audition citoyenne
  - { Elaboration d'un cahier d'acteur
  - { Présentation en audition publique
- **Engagements de la CPDP vis à vis de l'atelier citoyen**
  - { Mise à disposition de tous les moyens nécessaires : formation et audition citoyenne
  - { Large diffusion du cahier d'acteur : 30.000 ex.
  - { Débat lors d'une audition publique
  - { Prise en compte dans le compte-rendu CPDP

# **Politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien**

---

**Réunion de l'atelier citoyen**

**Avignon – 4 mars 2006**